



Journée d'étude

**La phrase dans les
grammaires scolaires
françaises (1750-1950) :
quelles descriptions pour
quels enseignements (FLM
et FLE) ?**

15 novembre 2024

Université de Mons (Belgique)

Université de České Budějovice (République
tchèque)

Société internationale pour l'histoire du français
langue étrangère ou seconde (SIHFLES)





La phrase, son analyse et sa ponctuation d'après la *Syntaxe françoise* de l'abbé Fabre (1787)

Michel Berré

Université de Mons FTI – SEF&F)

Sophie Piron

Université du Québec à Montréal



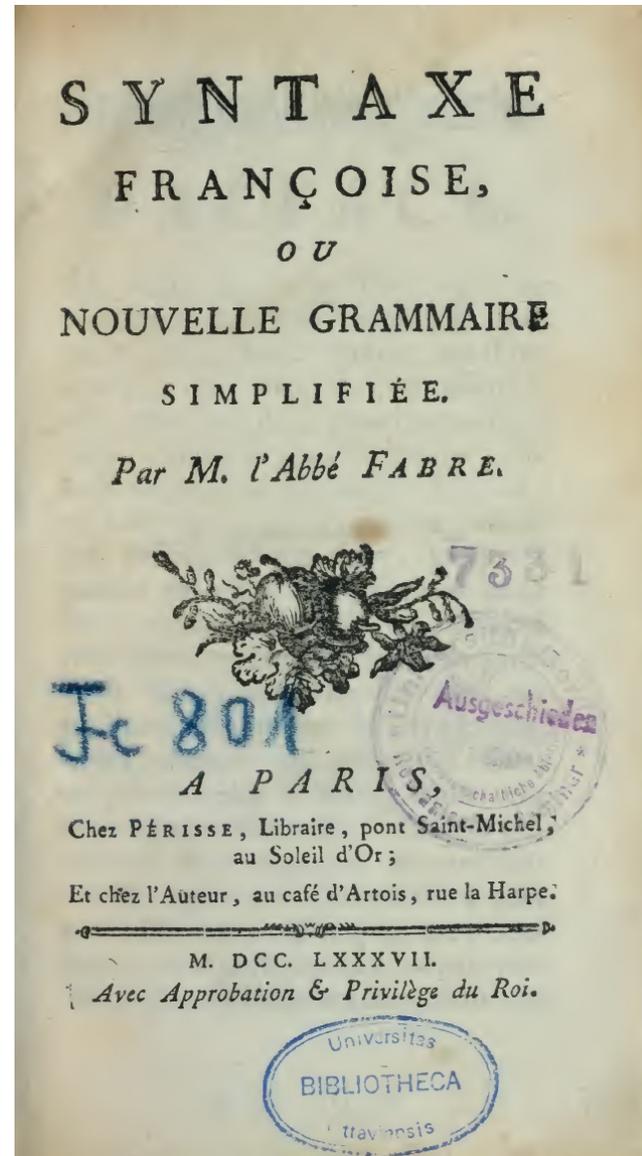
Plan de l'intervention

- INTRODUCTION
 - La *Syntaxe française* de l'abbé Fabre (1787) et le chapitre sur la Ponctuation
- PREMIÈRE PARTIE
 - La phrase et le complément : définitions et notions théoriques
- DEUXIÈME PARTIE
 - La phrase, emploi et caractérisation du terme dans le chapitre Ponctuation
 - Le complément, emploi et caractérisation du terme dans le chapitre Ponctuation
- CONCLUSION

Introduction

La *Syntaxe française* de l'abbé Fabre (1787)
et le chapitre sur la Ponctuation

Fabre = grammairien
de la 2^e moitié du
XVIII^e s.
Quatre éditions
(1787, 1803, 1809,
1818)



Plan du « chapitre » sur la Ponctuation

- 40 pages (pp. 268-308) – deux parties d'inégale longueur : définition, importance, nomenclature et principes (pp. 268-270) – les règles et les exemples pour les 11 signes de ponctuation reconnus (pp. 270-308)

« L'objet de la ponctuation est d'indiquer dans le discours écrit les **repos** qu'on **doit** observer en le prononçant » → l'échelle de la ponctuation, c'est le **discours**

Son rôle, c'est d'y réguler « le **repos** de la voix [et] l'articulation des divers sens partiels qui concourent à la formation d'un sens **total** » (p. 268).

Il s'agit donc à la fois de segmenter le discours en lien avec la respiration et d'y hiérarchiser les différents sens

Fabre considère que le « meilleur système de ponctuation » est celui de Beauzée (sans s'expliquer) et c'est ce système qu'il a simplifié (cf. *Syntaxe française ou Nouvelle grammaire SIMPLIFIÉE*)

Nomenclature, règles prescriptives et usages

- **Virgule** (pp. 270-284, 7 règles), **Point-virgule** (pp. 284-290, 3 règles), **Deux points** (pp. 290-294, 5 règles), **Point** (pp. 294-295, 1 règle), Point interrogatif (pp. 295-296, 1 règle), Point exclamatif (pp. 296-297, 1 règle), Points suspensifs (pp. 297-298, 1 règle), Trait de séparation (pp. 298-299, 1 règle) – Ø Beauzée, Parenthèses (p. 299, 1 règle) – Ø Beauzée, Guillemets (pp. 299-302, 2 règles – un seul exemple, pp. 300-302), Alinéa (pp. 302-308, 1 règle – un seul exemple, pp. 303-308)
- Les règles sont de nature prescriptive (« il ne **faut** de virgule que [...] » (p. 270) – « chacun d’eux [des sujets] **veut** la virgule [...] » (p. 273) – « Un complément [...] ne **doit** point [...] être séparé » (p. 275) – « [...] **ayez soin** de faire autant d’alinéa [...] » (p. 302).
- Ces règles peuvent s’opposer à l’usage, y compris celui des écrivains. Souci de la valeur morale des exemples.



Première partie

La phrase et le

complément

Définitions et notions théoriques

Mot – phrase – discours

Le discours est défini comme « le **tableau** de nos **pensées** [...] résultat de la **combinaison**, de **l'enchaînement des phrases** entr'elles »

« Les phrases sont les **images** de nos **pensées** [...] résultat de la **construction**, de **l'arrangement des mots** entr'eux »

« Les mots sont les **signes** de nos idées »

Parler, c'est produire des phrases... La phrase est la notion pivot, centrale entre les mots (idées) et le discours (tableau de la pensée) – la **période** (= enchaînement de phrases) est mentionnée, mais la notion n'est pas exploitée

La **phrase** est caractérisée grammaticalement (arrangement de mots) et définie logiquement (la liaison d'un Attribut (idée secondaire) à un Sujet (idée primordiale) au moyen de la Copule (idée intermédiaire))

Phrase et complément

L'emploi exclusif du terme *phrase* et la mise à l'écart de la notion de proposition – et de l'appareillage conceptuel qui la légitime – ont pour conséquence l'« écrasement » des plans logiques et grammaticaux.

La centralité de la notion est confirmée par la fréquence d'emploi du terme (308) ; autre notion centrale, le *complément* (212)

Le terme renvoie à des relations fort diverses et met en rapport des objets de nature différente (mots, groupes de mots, phrases) – dans ce sens c'est une notion grammaticale

C'est aussi une notion logique : le **complément** appartient au Sujet (ou à l'Attribut) et apporte au **mot dominant** l'appoint d'informations nécessaires pour que la liaison entre l'Attribut et le Sujet ne soit pas « un tableau informe qui ne signifie rien » (p. 63) : sans lui, l'idée exprimée par le Sujet (ou l'Attribut) « resterait [...] vague, incertaine, indéterminée, ou *incirconscrite* » (p. 63)

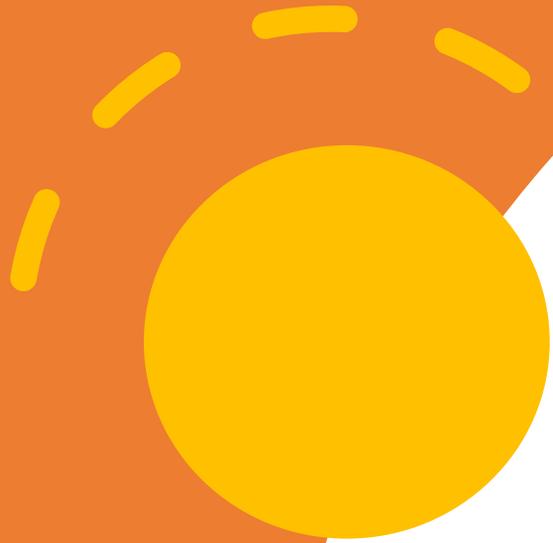
La notion de « complément immédiat »

Selon Fabre, il est inutile de « distinguer par des dénominations différentes tous les compléments différents [...] » (p. 68). Il fait une exception pour le « complément immédiat » (i. e. placé sous la dépendance immédiate du verbe, *ibid.* – sans l'intermédiaire d'une préposition.

Cette notion est présente chez d'autres grammairiens : « régime immédiat » (Girard), « complément immédiat » du verbe, de l'adverbe, de la préposition... (Du Marsais et Beauzée), « objet immédiat » (Condillac), mais en réservant ce qualificatif au seul complément direct du verbe (plusieurs dizaines d'occurrences dans le chapitre sur la syntaxe d'accord) Fabre fait preuve d'une certaine « originalité »

Sans intérêt pour réguler l'emploi des signes de ponctuation, ce complément immédiat n'apparaît plus dans le chapitre ponctuation

Deuxième partie
La phrase et les
compléments
dans le chapitre
Ponctuation



**(1) Le terme « phrase » :
ses emplois et les
relations entre phrases**

Le terme « phrase(s) » (44 occurrences dans le chapitre) est le plus souvent utilisé comme un synonyme d'exemple : « dans *les* phrases suivantes », « dans *ces* phrases », *etc.*

Quelles réalisations de la phrase dans les exemples proposés ?

- Ponctuation : elles débutent habituellement par une majuscule et s'achèvent pas un point.

Il peut arriver qu'une *phrase* soit coupée par un point (plus rare).

- Longueur : entre une ligne et une dizaine de lignes
- < Sujet Copule Attribut > : une seule ou plusieurs suites *sujet-copule-attribut*
- Avec ou sans verbe (mais c'est exceptionnel, il y a une ellipse restituable).
- En prose ou en vers.

La ponctuation de fin de phrase

Terminer une phrase

- « Le point doit **terminer les phrases indépendantes** de celles qui suivent » (p. 294)
- Le point interrogatif doit **terminer** « toute phrase qui interroge » (p. 295), sans que cette caractérisation soit définie.

Suivre une phrase

- Le point exclamatif **suit une phrase ou un mot** (*Eh ! Hélas !*) « qu'on doit prononcer avec exclamation »

Désigner un morceau

- Fabre renonce à parler de « phrase » et utilise le terme « **morceau** » (« les points suspensifs servent à désigner les morceaux dont l'intérêt exige une longue suspension », p. 297)

La ponctuation de dépendance de phrases entre elles

Phrases liées par le sens

- Son esprit est encore dans le bouton, il n'attend qu'un coup de soleil pour éclore. (p. 278)
- Une phrase (qui annonce une énumération, une citation) est suivie d'un deux-points.

Phrases liées par une conjonction

L'intérêt est l'aiguillon du peuple, mais la gloire est celui des grandes ames. (p. 278)

Phrase insérée dans une autre phrase

La pudeur, **dit l'impudent Diogène lui-même**, est la couleur de la vertu. (p. 283)

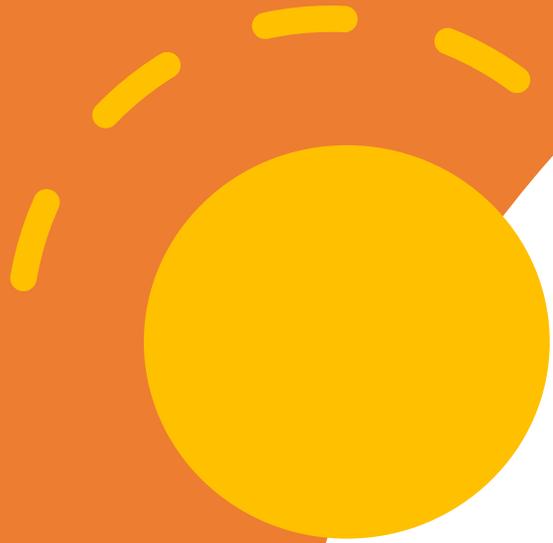
Phrases hiérarchisées par le sens

Si l'on vouloit, dans le commerce de la vie, s'obstiner à ne mettre jamais les hommes qu'à leur vraie place ; on se verroit bientôt brouillé avec tout le monde. (p. 285)

Est phrase ce que Fabre nomme ainsi...

Les segments annoncés comme « phrases(s) » s'achèvent tous par un point final (ou interrogatif ou exclamatif), mais comprennent également en leur sein des **parties nommées « phrases »** qui échappent à cet usage ; certes, dans la majorité des cas, le segment ainsi désigné comprend au moins un verbe conjugué (c'est-à-dire la copule), mais difficile de savoir où commence et où finit la phrase...

Avec une **conception aussi fluctuante de la phrase**, difficile de proposer une théorie cohérente de leurs relations puisque ce qui est mis en rapport est éminemment variable



**(2) Le terme « complément »
:
emplois, types et définitions**



212 occurrences du mot *complément*, dont 20 dans le chapitre Ponctuation



L'importance de la notion de « complément » pour arriver à ponctuer le discours est confirmée par l'introduction de **nouveaux types** de compléments, illustrés par des **exemples** mais également dotés de **définitions**

19 des occurrences du terme « complément » concernent **la virgule** ; l'usage de celle-ci est lié au type de complément (déterminatif, explicatif ou circonstanciel)

Le complément d'un mot dominant

Mot dominant (nom ou verbe) + son complément

« Le complément déterminatif »

Il ne faut point de virgule entre le mot dominant & son complément, parce que celui-ci détermine la signification du mot qu'il complète. Un complément détermine la signification de son mot dominant, toutes les fois que celui-ci, sans ce complément, ne pourroit se construire avec les autres mots de la phrase, sans présenter une idée fausse ou vûde de sens. Or, dans les phrases citées, on ne

(Fabre 1787 : 276)



Pas de virgule

Je ne vois que des supplices A la suite des délices *Que promet la volupté*. (p. 275) – le complément est une phrase complétive

« Le complément explicatif »

Il faut une virgule entre le mot dominant & son complément, parce que celui-ci n'est point déterminatif. Le mot dominant, privé de son complément, n'en pourroit pas moins être construit avec les autres mots de la phrase, sans présenter une idée fausse ou vûde de sens. On diroit

(Fabre 1787 : 277)



Virgule

– L'ennui, *cette stagnation mortelle*, est produit dans l'homme par l'absence des sensations capables de l'avertir de son existence d'une manière agréable

« On entend par complément circonstanciel (sic)* celui qui exprime **une circonstance** quelconque de l'action énoncée dans le verbe. » (p. 281)

Le moyen de reconnaissance est également la question (*Quand ? Où ? Comment ? ...*)

Comme le déterminatif, il est introduit (dans les exemples donnés par Fabre) par une préposition, mais « lorsque la **construction est gênée par quelque inversion**, la partie transposée doit être entre virgules »

– C'est elle qui, *dans le même âge*,
Renouvelle cent fois nos goûts.

*Orthographe variable (*circonstantiel* et *circonstanciel*)

– Ainfi, *pour peindre l'origine*
De nos caprices renaissants,
Regarde une troupe enfantine [...]
– [...] Qui, *par des tuyaux différents*,
Dans l'onde où le savon domine;
Forme des globes transparents.
– L'air qui les enfle & les colore,
En voltigeant sous nos lambris,
Leur donne ou la fraîcheur de Flore,
– Mais ce vain chef-d'œuvre d'Eole,
Qu'un souffle léger a produit,
Dans l'instant qu'il brûle & qu'il vole,
Par un souffle s'évanouit.



L'adverbe est également analysé comme un circonstanciel ; il exprime dans quelles circonstances a lieu l'attribut (commentaire à propos de « souvent », p. 64)

La présence de la virgule n'est toutefois pas automatique ; en effet si les compléments circonstanciels « étaient **très-courts, il ne faudrait point de virgules** » (p. 282-283) :

- « [...] ce vain chef d'œuvre d'Eole [...] Par un souffle s'envole »
 - « La vue d'un infortuné fait sur quelques hommes le même effet que la tête de Meduse, à son aspect leurs cœurs se changent en rochers. »
- 

Les quatre compléments nommés et définis par Fabre sont des créations *ad hoc*, presque « opportunistes »

- le complément immédiat est mis au service de l'accord du participe passé
- les trois autres compléments, définis et largement illustrés dans la partie *Ponctuation* (appendice à la Syntaxe), apparaissent pour réguler l'emploi des signes de ponctuation (**essentiellement la virgule**)

Il ne semble pas y avoir chez Fabre de volonté d'établir un système d'ensemble (cf. Domergue), avec des critères explicites, pour aboutir, autant que faire se peut, à une théorie cohérente.

En conclusion...

La grande disponibilité sémantique du terme « phrase » permet à Fabre d'en faire un usage **tous azimuts**.

Il la définit comme une **proposition**, mais s'en sert pour nommer **des segments de discours** ouverts par une majuscule et clos par un point... avec, au sein du segment ainsi délimité, plusieurs « parties » comprenant un verbe conjugué.

La notion de complément est utilisée pour **résoudre des questions d'expression écrite** (l'orthographe d'accord et la ponctuation) – qui est en train de devenir un enjeu majeur de l'instruction (aussi bien dans les petites écoles que dans les collèges ou encore les institutions privées ; mettre l'orthographe et ponctuer le discours et les phrases sont des nécessités qui ne vont pas de soi, y compris pour un public relativement cultivé, comme on peut s'en rendre compte à la lecture des écrits manuscrits de l'époque).

La cohérence théorique de l'ensemble importe moins que son efficacité pratique présumée

En conclusion...

Les notions « logiques » ou « rhétoriques » sont mises à l'écart ; celle de proposition est abandonnée, celle de jugement (5) est cantonnée dans un paragraphe et non exploitée, il en va de même pour la période (2)...

Fabre n'invente rien (sinon l'usage relativement exclusif du complément immédiat), définit assez peu...

Ses emplois **de phrases et de compléments révèlent les progrès** de deux notions qu'il ne contribue pas à asseoir théoriquement, mais dont il assure le relais et amplifie sans doute la diffusion

- en en usant pour résoudre des questions didactiques (les préoccupations pédagogiques prennent le pas sur les considérations théoriques)
- en éliminant la proposition et l'appareillage théorique qui la soutient...